

## Droit à l'image

### OBJECTIFS

- Cerner les champs d'application couverts par la notion de « droit à l'image »
- Maîtriser les cadres juridiques associés à ces champs d'application (textes et jurisprudences)
- Maîtriser les relations et distinctions entre droit à l'image et droit de l'image
- Maîtriser les relations droits de la collectivité propriétaire – droits d'auteur de l'agent
- Maîtriser les relations droits de la collectivité propriétaire – droits d'auteur du cocontractant, du prestataire de service

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Echanges d'expériences entre les stagiaires et le formateur
- Cas pratiques (que les stagiaires peuvent apporter)

### PUBLIC

Agents des services juridiques, membres de cabinet, agents du service de communication, journalistes et agents rédacteurs des supports de communication de la collectivité et/ou de l'élu, élus

#### DATES :

**16-17 DÉCEMBRE 2010**

#### DURÉE : 2 jours

**TARIF : 990 euros HT**

### PROGRAMME

#### **La notion de droit à l'image : la protection des éléments du patrimoine de la collectivité**

- L'image de la collectivité
- L'image des biens de la collectivité
- Les protections civile et pénale de ces droits

#### **Droit à l'image / droit de l'image : aspects de propriété intellectuelle**

- Les droits d'auteur de l'agent face aux droits de la collectivité propriétaire de l'œuvre
- Les droits du cocontractant, du prestataire de service face aux droits de la collectivité propriétaire de l'œuvre